

Nombre de membres :

- En exercice : 33
- Présents : 31
- Représentés : 5
- Absents : 2
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 059-215902917-20251210-2025_100-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2025 -

Convocation adressée le 4 décembre 2025
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 18 heures 04 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :

M. Stéphane WILMOTTE, **MAIRE**,

Mmes & MM. Caroline GIGAREL, Aude VAN CAUWENBERGE, Geneviève LARVOR, Didier WASTERLAIN, Malika BOUDINA, Stéphane DUFOUR, Marie-Catherine FLINOIS, David VAN DEN BROECK, **ADJOINTS AU MAIRE**,

Mmes & MM. Alexis DUBUISSON, Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Annie FROMENT, Michel TRIGAUT, Philippe DIREZ, Nicole DUFOUR, Malika LOTTEGIER, Olivier MARTIN, Laetitia POLIN/ROLAND, Maxime ABRAHAM, Patrick BARRÉ, Christophe FORIEL, Brigitte ROULY, Gilles BECQUET, Quentin MABILLE, Marie-Louise QUESTEL **CONSEILLERS MUNICIPAUX**,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : M. Antony LARROQUE à Mme Aude VAN CAUWENBERGE, M. Fabien CLOEZ à Mme Danièle LAURENT, Mme Audrey DELVAS à Mme Nicole DUFOUR, Mme Ophélie FAROUX à Mme Caroline GIGAREL, M. Vincent BOTTEAU à M. Quentin MABILLE,

ABSENTS : Mme Kelly BAILLON, M. Michel WILLAME,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Maxime ABRAHAM est désigné pour remplir cette fonction.

DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNÉE 2026
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Acte : 2025-100	Date de l'acte : 10.12.2025	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 6.1
--------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

La loi n°2015-990 du 6 août 2015, dite « Loi Macron », a donné au Maire le pouvoir de permettre à chaque catégorie de commerces de détail de déroger au principe du repos dominical jusqu'à 12 dimanches par an.

Cette loi précise que ces dérogations sont accordées par le Maire après avis du Conseil Municipal et des organisations d'employeurs et de salariés et pour plus de 5 dimanches sollicités, après avis conforme de l'EPCI dont dépend la commune. Elle mentionne également que la liste de ces dimanches doit impérativement être arrêtée avant le 31 décembre de l'année pour une application l'année suivante.

Une consultation auprès des commerces de la commune et des organisations syndicales a donc été lancée à cet effet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

VU le Code du Travail et notamment ses articles L.3132-26, L-3132-27 et R 3132-21,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT les demandes des commerces pour les dimanches au titre de l'année 2026 détaillées comme suit :

- **LES COMMERCES DE DÉTAIL D'HABILLEMENT ET DE LA CHAUSSURE (Code d'activité NAF 4642Z, 4771Z et 4772A)** Kiabi, Vib's, Tape à l'œil, La Halle Mode & Chaussures et Chaussea Hautmont :
Les dimanches 11, 18 et 25 janvier, 28 juin, 5 juillet, 30 août, 6 septembre, 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.
- **LE COMMERCE DE DÉTAIL DE JEUX ET JOUETS EN MAGASIN SPÉCIALISÉ (Code d'activité NAF 4765Z)** La Grande Récré :
Les dimanches 11 janvier, 28 juin, 25 octobre, 01, 08, 15, 22 et 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.
- **LES COMMERCES DE DÉTAIL D'ARTICLES DE SPORT EN MAGASIN SPÉCIALISÉ (Code d'activité NAF 4764Z)** Décathlon et Intersport :
Les dimanches 11 et 18 janvier, 28 juin, 5 juillet, 09, 16, 23 et 30 août, 6 septembre, 6, 13 et 20 décembre 2026.

N° Acte : 2025-100	Date de l'acte : 10.12.2025	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 6.1
--------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

- **LES COMMERCE DE DÉTAIL EN MAGASIN NON SPÉCIALISÉ À PRÉDOMINANCE ALIMENTAIRE - SUPERMARCHÉS (Code d'activité NAF 4711D)** Lidl, Intermarché, Aldi, Grand Frais, Carrefour City :
Les dimanches 6 septembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.
- **LES AUTRES COMMERCE DE DÉTAIL SPÉCIALISÉS DIVERS (Code d'activité NAF 4778C)** : Jour de fête et Magik Dépôt :
Les dimanches 25 octobre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.

CONSIDÉRANT que le travail dominical repose sur le principe du volontariat des salariés et qu'en contrepartie, les salariés concernés bénéficient de compensations financières et de repos prévus à minima par le Code du Travail,

CONSIDÉRANT que la liste des dérogations a été soumise aux organisations syndicales d'employeurs et de salariés ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre qui doit émettre son avis lors de son prochain conseil communautaire prévu le 18 décembre 2025,

CONSIDÉRANT, conformément au texte de la Loi « Macron », qu'il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur cette proposition,

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE Mme Malika BOUDINA, ADJOINTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES

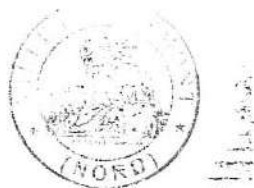
Votants : 31 Pour : 30 Contre : 1

- **DONNE** un avis favorable à la dérogation au repos dominical pour l'année 2026 telle que précisée ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférent à ce dossier.

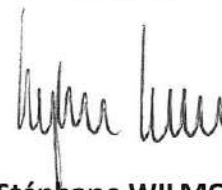
Le secrétaire de séance,



Maxime ABRAHAM



Le Maire,



Stéphane WILMOTTE

N° Acte : 2025-100	Date de l'acte : 10.12.2025	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 6.1
--------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_100-DE

Certifié exécutoire

compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le : 18/12/2025

de la mise en ligne le : 22/12/2025

N° Acte : 2025-100	Date de l'acte : 10.12.2025	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 6.1
--------------------	-----------------------------	--------------------	------------------